

1^E TABLE-RONDE

Le Site Patrimonial Remarquable comme
outil de projet pour la réhabilitation des
centres anciens



Jean-Luc CHAPON

Maire d'Uzès



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





La tour Fenestrelle et le pavillon Racine – photo maison du patrimoine



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





Le Duché D'Uzès— photo maison du patrimoine



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





Les trois tours médiévales d'Uzès — photo maison du patrimoine



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





Vue d'Uzès depuis le levant— photo maison du patrimoine



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





La tour Fenestrelle — photo maison du patrimoine



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





La source d'Eure et l'aqueduc romain— photo maison du patrimoine



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





Hôtel de Castille— photo maison du patrimoine



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





Place Malraux

photo maison du patrimoine



Ancien Séminaire

photo maison du patrimoine



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





Il en était de même tout à côté. Le quartier Nicolas Froment était en ruines avant de devenir un parking sommaire puis un lot d'habitations avec des garages souterrains dont la sortie fut aménagée du côté du boulevard Victor Hugo.





Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





L'ancien évêché



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





L'ancien évêché – photo maison du patrimoine



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux



CROQUIS PLACE DU DUCHÉ

Depuis la Rue du Sénéchal



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux



Antoine PAOLETTI

Chef de l'UDAP du Gard
Architecte des Bâtiments de France



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux



Région	
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	151
BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ	81
BRETAGNE	77
CENTRE-VAL DE LOIRE	55
CORSE	7
GRAND EST	55
GUYANE	1
HAUTS-DE-FRANCE	42
ÎLE-DE-FRANCE	59
LA RÉUNION	1
NORMANDIE	44
NOUVELLE-AQUITAINE	163
OCCITANIE	120
PAYS DE LA LOIRE	89
PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	48

940 SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES (PSMV et AVAP/ZPPAUP) EN FRANCE

Région	
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	7
BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ	13
BRETAGNE	6
CENTRE-VAL DE LOIRE	11
GRAND EST	11
HAUTS-DE-FRANCE	5
ÎLE-DE-FRANCE	4
NORMANDIE	5
NOUVELLE-AQUITAINE	20
OCCITANIE	21
PAYS DE LA LOIRE	7
PROVENCE-ALPES- CÔTE D'AZUR	9

119 SITES PATRIMONIAUX COUVERTS PAR UN PSMV EN FRANCE

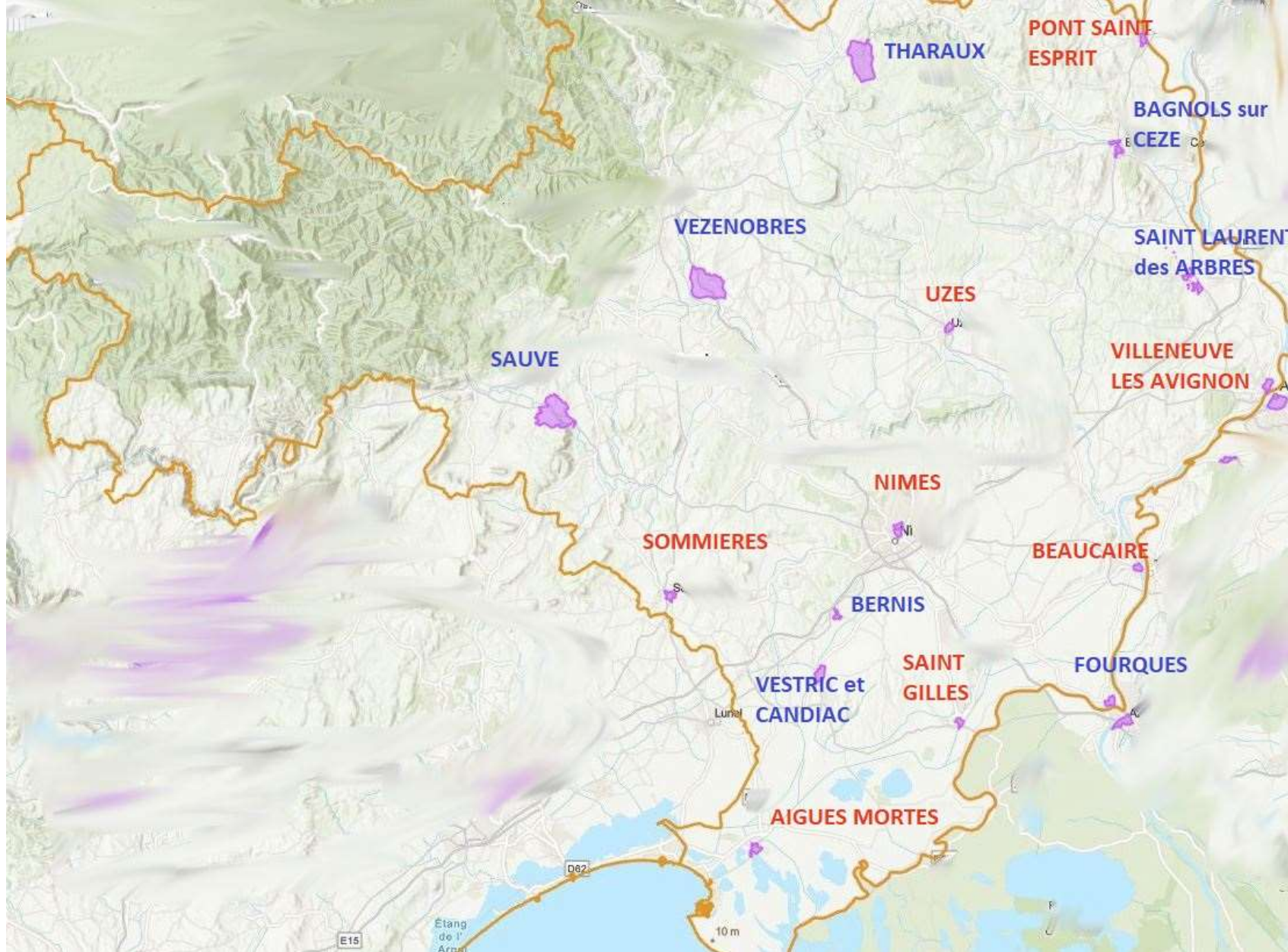
Région	
OCCITANIE	21

Département	
AUDE	2
AVEYRON	1
GARD	8
GERS	1
HAUTE-GARONNE	1
HÉRAULT	3
LOT	2
PYRÉNÉES-ORIENTALES	1
TARN	1
TARN-ET-GARONNE	1

21 SITES PATRIMONIAUX COUVERTS PAR UN PSMV EN OCCITANIE

Chiffres ministère de la culture 2022





SPR PSMV

SPR ZPPAU(P) AVAP



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





Opération 1 rue des Marins Pont-Saint Esprit 2018



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux



Claire LAPEYRONIE

Wassili JOSEPH



Maire de Pont-Saint-Esprit

1^{ère} Vice-Présidente de la Communauté
d'agglomération du Gard rhodanien

Conseillère Régionale

Présidente de l'EPF Occitanie

Vice-Présidente de Sites et Cités Remarquables de
France

Urbaniste, Etablissement Public Foncier
Occitanie



Pont-Saint-Esprit, une ville sur le Rhône :



Les causes de l'affaiblissement des centres-anciens patrimoniaux :

> Trois principales causes :

- La **dévit**alisation des centres-villes : choix du développement des zones commerciales,
- La **dé**croissance industrielle et urbaine : choix du modèle métropolitain,
- Un affaiblissement **in**exorable des marges de **man**œuvre des collectivités (décentralisation, désengagement, charges de centralité...).

➔ Création **d'espaces** de relégation/dévitalisation sur le territoire (Nord/Nord Est de la France et pourtour languedocien).

↳ Concept de « France périphérique », « France des invisibles » ou encore « France péri-urbaine ».



TERRITOIRES DYNAMIQUES

Métropoles
> Créateur de richesses



TERRITOIRES DE RELEGATIONS

France péri-urbaine et rurale
> France des fragilités

↳ Espaces socio-culturels qui ne se comprennent plus.

Politiques de revitalisation et de « réconciliation » :

- Action Cœur de Ville (ACV),
- Petites Villes de Demain (PVD).



Traduction sur le terrain :

> Trois principales conséquences :

- Une **fragilisation** du commerce de centre-ville,
- Une **paupérisation et un abandon** des centres-villes au profit des périphéries,
- Une augmentation de la **vacance, de la dégradation du bâti et des phénomènes d'indignité**.

Comment répondre à cette fragilisation des centres anciens :

➔ Une réponse « **politique et multifactorielle** » :

> Politique :

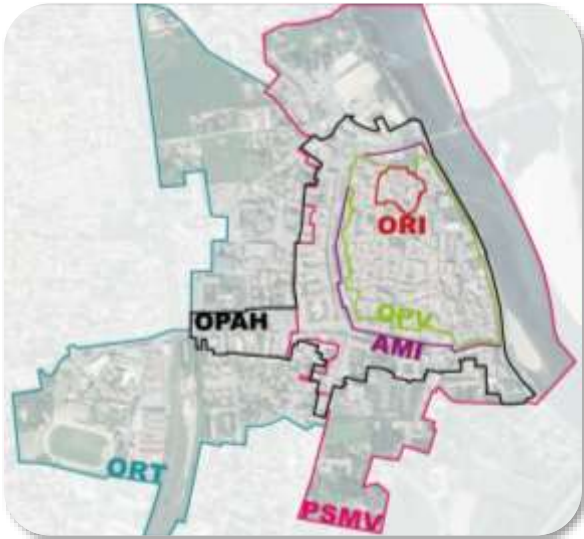
- Mandats locaux, inclusion dans les réseaux, inscription dans des politiques de revitalisation/renouvellement urbain (PVD, BCO)...

> Multifactorielle :

- Agir simultanément sur toutes les thématiques : Patrimoine, Habitat, Cadre de vie, Economie et Culture (+ mise en lien avec *l'élaboration d'une* stratégie foncière).

➔ La thématique fédératrice du patrimoine comme clé **d'entrée** à la définition **d'une** stratégie et **d'un** projet urbain de long terme.

- Mise en place *d'un* Site Patrimonial Remarquable (SPR).



Le SPR comme outil à la réhabilitation du centre ancien :

Le SPR permet de positionner la ville dans une véritable stratégie **d'identification** du patrimoine, d'en assurer la **conservation** et **de le réglementer** à travers un document d'urbanisme en tenant compte de toutes les autres dimensions de la ville.

Le PSMV, un document régissant les règles en matière de réhabilitation du patrimoine bâti :

▪ Une action sur le parc privé :



- Un volet d'OPAH à destination des propriétaires bailleurs et occupants > **Mesures incitatives.**
- Un volet RU à destination des propriétaires bailleurs ou bailleurs sociaux > **Mesures coercitives + Accompagnement social.**
 - Concession **d'aménagement** adossée à une convention foncière EPF pour le portage et recyclage du foncier stratégique.
 - DUP : Négociation amiable, achat sous arrêté, délaissement et/ou expropriation.

▪ Une action sur le parc public :



Perspective du projet Hôtel-Dieu – 69 lots.

- Programmation pluriannuelle d'investissement sur MH > **Préservation, sauvegarde et valorisation du patrimoine.**
- Actions dans le cadre du contrat de ville par les bailleurs sociaux > **Pilier cadre de vie > Abattement de la TFPB.**
- Cession immobilière sur des opérations trop lourdes ou complexes > **Hôtel-Dieu (programme mixte).**
 - Convention foncière EPF pour le portage et recyclage du foncier.



L'Établissement Public Foncier : un outil accélérateur pour la réhabilitation des centres anciens



La collectivité identifie un projet pour lequel elle nécessite la maîtrise publique du foncier :

- Axe 1 : **Habitat**
- Axe 2 : **Développement économique**
- Axe 3 : **Préservation de l'environnement**

Intervention de l'EPF dans le projet

1
Saisine de l'EPF par la collectivité

2
Examen du projet par l'EPF puis proposition de conventionnement :
- Pré-opérationnelle (5 ans)
- Opérationnelle (8 ans)

3
Acquisition par l'EPF :
▪ à l'amiable
▪ par préemption
▪ par expropriation

Phase de portage et de gestion des biens

4
Réalisation des travaux par l'EPF :
▪ sécurisation
▪ démolition
▪ dépollution

5
Cession du foncier à l'opérateur désigné par la collectivité

Réalisation du projet par un aménageur, un promoteur, un opérateur spécifique

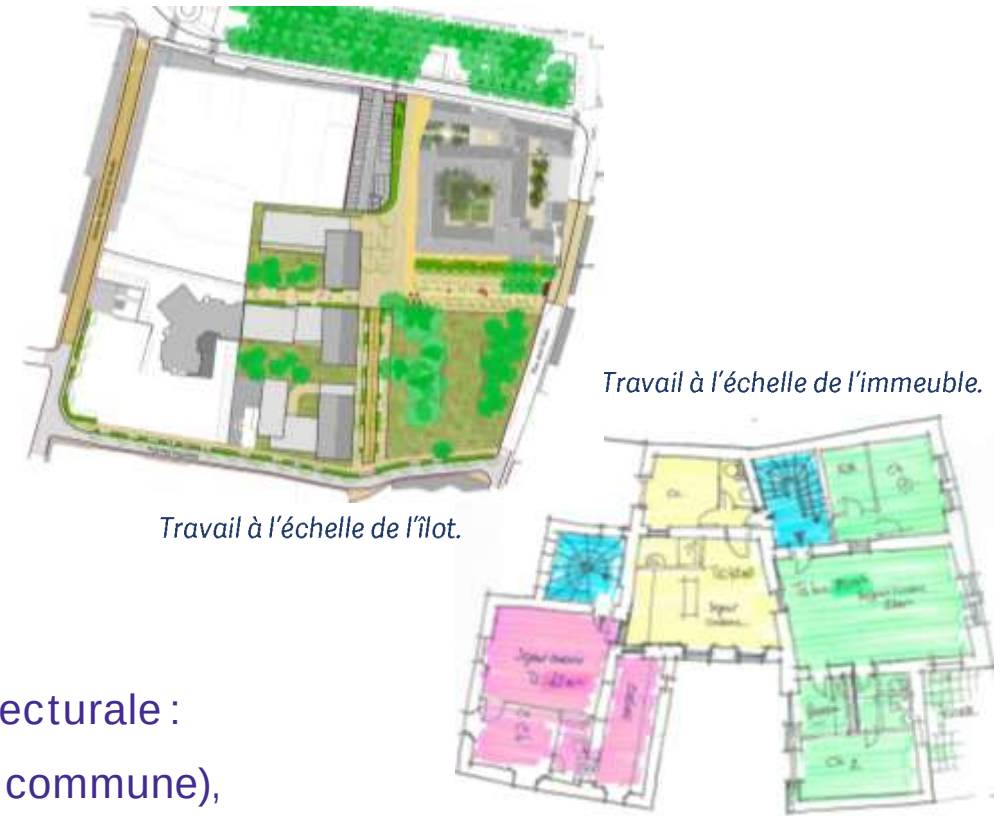
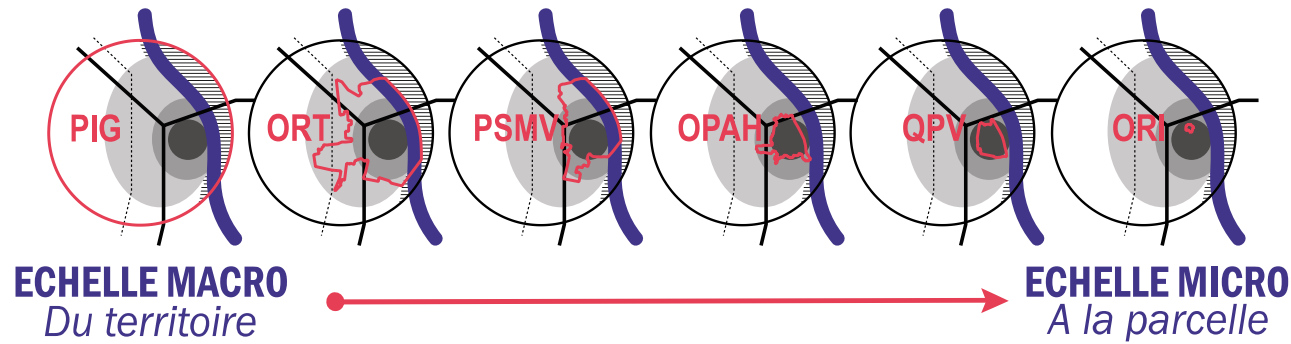
➤ **L'EPF peut minorer le prix de revente pour améliorer le bilan des opérations intégrant du logement social. Cette minoration est majorée dans les dispositifs ACV, PVD, BCO, ORT, ANAH, ANRU...**

Études, diagnostics, conseil et expertise

➤ **La collectivité ne mobilise pas d'argent ni d'ingénierie pour maîtriser le foncier**



Une stratégie à toutes les échelles de la ville :



Une gouvernance dédiée et spécifique :

- Une culture et sensibilité commune à la qualité urbaine et architecturale :
 - Sensibilisation des services supports au patrimoine (culture commune),
 - Formation du service urbanisme en matière de réglementation et d'instruction sur PSMV,
 - Recrutement d'un architecte conseil et d'un manager de centre-ville,
 - Instauration d'une relation de confiance/transparence/constructive et bienveillante avec les services de l'UDAP.

➡ Organisation **d'un** groupe de travail mensuel sur **l'ensemble** des projets publics et privés.
- En périmètre SPR et/ou AC1.



Conclusion:

Nécessité d'une **convergence/synergie** des politiques, dispositifs (PVD, BCO) et outils (ORT, PSMV) en faveur de la réhabilitation des centres anciens.

- Création **d'une** culture commune.
- Cohérence et transversalité de **l'action**.
- Fléchage des aides et financements.
- Etablissement **d'une** stratégie foncière du projet urbain.

 **SPR = CATALYSEUR DU PROJET URBAIN .**

MERCI DE VOTRE ATTENTION.





BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

Christine PUJOL-NOËL

Directrice territoriale Banque des territoires
pour le département du Gard



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





BANQUE des
TERRITOIRES



Interventions de la Banque des territoires dans les centres anciens



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux



Une offre de service dédiée à la structuration et à la concrétisation des projets locaux

De 15 à 60 ans

Financer par des prêts de moyen à très long terme

Investir dans des sociétés de projet avec un impact territorial

Soit directement en entrant dans les sociétés de projet en fonds propres ou quasi fonds propres,
Soit de manière intermédiaire comme par exemple par le biais d'outil d'économie mixte déjà créé ou de SPV à créer avec des partenaires privés

Conseiller et Soutenir l'ingénierie de projet

Dont

200 M€ au titre du dispositif Petites Villes de Demain

100 M€ au titre du dispositif Action Cœur de Ville

Au titre d'AMI « Réinventer le patrimoine » ...



Valoriser le potentiel économique des bâtiments patrimoniaux via l'ingénierie de projet

- La Cité de Sorèze
 - Les anciens haras de Rodez
 - Les cordeliers à Gourdon
 - l'îlot Aillaud - Beaucaire
 - Château de Roquedols - Meyrueis
 - Couvent d'Ispagnac
-
- Accompagnement Opah RU – QPV, ACV, PVD



Valoriser le potentiel économique des bâtiments patrimoniaux en coinvestissant dans les murs

LE PALAIS DE VIA à CAHORS

1-Les attendus

- Restructuration d'une friche en centre ville propriété de l'EPF,
- Une volonté politique de créer des lieux de vie et d'animation (mixte logements commerces, atelier d'artiste)



2-Moyens mis en œuvre

- Etudes et réflexion amont accompagnés par la CDC Banque des Territoires : Etude potentiel en 2013, Etude de programmation 2017
- Lancement d'un AMI par la Ville et choix d'Icade comme promoteur
- Attribution subvention fonds friche
- Projet de création d'une société dédiée pour assurer le portage immobilier de l'hôtel: SAS Patrimoniale régionale -Banque des Territoires CDC et exploitant - Capex 11 M€



Valoriser le potentiel économique des bâtiments patrimoniaux en coinvestissant dans les murs

ROYAL AUBRAC (en cours de montage)

1-Les attendus :

- Restructuration d'un immeuble en friche de 3.190m² sur 28ha propriété du porteur de projet
- Création d'une destination hôtelière haut de gamme de 85/90 clefs
- Développer le tourisme 4 saisons

2-Moyens mis en oeuvre

- Projet inscrit au titre du plan avenir Montagne
- Accompagnement à la structuration du projet :
 - Conseils et méthodes au porteur de projet
 - Etude Pro Tourisme prise en charge par la BDT en vue d'un coinvestissement minoritaire avec la SAS PAT Régionale, le porteur de projet, la BDT
- Le coût du projet est estimé à ce jour à 22M€.



Valoriser le potentiel économique des bâtiments patrimoniaux en coinvestissant dans les murs

OPERATION GENERATION PASTEUR à ALBI

1-Les attendus

- Restructuration d'une friche en centre ville propriété de la ville,
- Une volonté politique de créer des lieux de vie et d'animation (mixte logements commerces, atelier d'artiste)

2-Moyens mis en oeuvre

- Groupement investisseur retenu dans le cadre d'un AMI
- Création d'une société
- Cout total du projet : 3,8M€
 - 33%enfondspropresetquasi-fondspropres,
 - 41%par emprunts bancaires
 - 25%par subventions
- Externalisation du risque de construction



Valoriser l'offre touristique ou événementielle des bâtiments patrimoniaux en coinvestissant dans les murs

CHÂTEAU VILLEMUR AX LES THERMES

- Au travers d'un véhicule de portage immobilier associant SASPAT, la BDT et SAS SHIP (groupe Cité Hôtels).
- VEFA Vinci ARAC
- Exploitant : CitéHotel



HOTEL PONT VIEUX à CARCASSONNE

- SCI HRD 70% CDC 30%
- VEFA
- Exploitant : HRD



CHÂTEAU CAPITOUL près de NARBONNE

- SAS St Pierre de Serjac détenu à 51% par Domaines et Demeures et CDC 49%
- Exploitant : D&D Services Co

Ancien hôtel dieu et palais consulaire NIMES (en cours)



Valoriser des bâtiments patrimoniaux en coinvestissant dans les murs

CONDITIONS DE REUSSITE :

- ✓ Inscription du projet dans le cadre d'une politique publique de développement local soutenue par les élus
- ✓ Réalité d'un potentiel économique étayée par une solide étude de marché (potentiel produit/service) permettant d'établir un modèle économique viable avec des loyers supportables pour les exploitants
- ✓ Présence d'un ou plusieurs opérateurs exploitants privés confirmés dès l'amont du projet et validant son opportunité, son positionnement, et son dimensionnement ainsi que ses caractéristiques techniques
- ✓ Mise à disposition du site selon des modalités juridiques adaptées cession ou baux emphytéotiques pour concessions long terme ou affermage, et redevances compatibles avec l'économie du projet



Valoriser le potentiel économique des bâtiments patrimoniaux par des prêts de long terme

Principaux emprunteurs Éligibles :

- Toute personne morale publique ou privée portant un projet situé dans une opération de Revitalisation du territoire (QPV, ACV, PVD)
- Toute personne publique apportant une subvention à un projet éligible .

Principaux projets éligibles

- Équipements publics ;
- Infrastructures et aménagements urbains ;
- Bâtiments tertiaires privés contribuant à la revitalisation économique du quartier ;
- Portage foncier dans le cadre de projets d'aménagement, etc.

Sur ressource Livret A

- **Durée : de 5 à 30 ans**
- **Conditions** pour les contreparties privées: solvabilité de l'emprunteur et soutenabilité de l'opération avec apport de garantie collectivités publiques (50%)





Merci de votre attention



Régis VIANET

Conseiller municipal d'Aigues-Mortes délégué
au développement du territoire

La cité d'Aigues-Mortes entre terre et mer

Un ensemble fortifié exceptionnel dans un grand paysage



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux



SITUATION GÉNÉRALE DE L'EMPLOI SUR LA COMMUNE

Les catégories socio professionnelles à Aigues-Mortes*

Agriculteurs	1%
Artisans et commerçants	7%
Cadres et professions intellect. sup.	5%
Prof. intermédiaires	12%
Employés	19%
Ouvriers	12%
Retraités	31%
Actifs sans activité prof.	13%

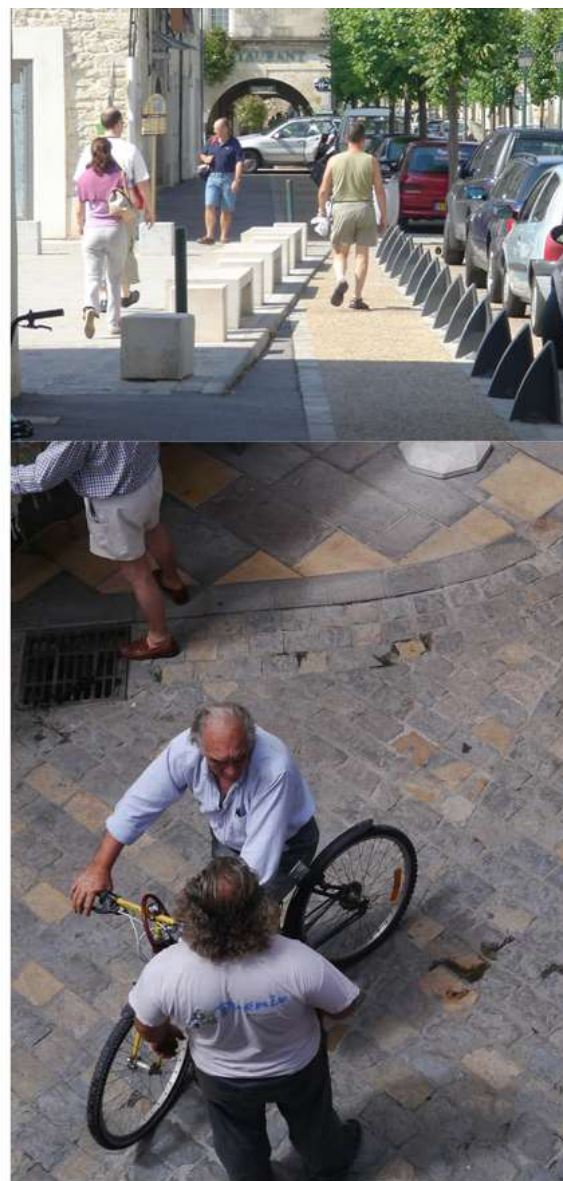
Les professions indépendantes ne représentent que 12% des actifs. Les entreprises étant peu nombreuses, ce chiffre confirme que la plupart des salariés travaillent à l'extérieur de la commune.

L'agriculture est en constante diminution malgré la préservation du paysage naturel.

Le revenu des ménages*

Le revenu moyen par ménage est de 21 224 € soit légèrement supérieur à celui du Gard qui est de 20 292€.

* sources INSEE 2009



Le commerce et le tourisme



UN TOURISME DE TRADITION

La commune d'Aigues-Mortes bénéficie du statut de station classée de tourisme depuis 1921.

Elle est la première commune du Gard à porter le label « station de tourisme » depuis le 7 juillet 2013.

Les remparts et la tour de Constance constituent le troisième monument du Gard le plus visité après le Pont du Gard et les Arènes de Nîmes.

La ville accueille plus d'un million de visiteurs à l'année. Pourtant seulement 10% de ces visiteurs accèdent à la tour de Constance et au chemin de ronde sur les remparts.

Les réseaux d'affluence

Dès leur arrivée, les visiteurs d'Aigues-Mortes cherchent à stationner leur véhicule. Le parcours qu'ils empruntent dépend de ce fait du choix de leur parking.

La signalétique joue un rôle important dans l'orientation du visiteur le long du cordon principal qui traverse la ville.



L'ordonnement des dispositifs d'enseignes et de stores en façade qui délimitent les immeubles.

Dans les zones piétonnes, les boutiques



La mise en valeur des patrimoines naturels et culturels



Grand paysage naturel

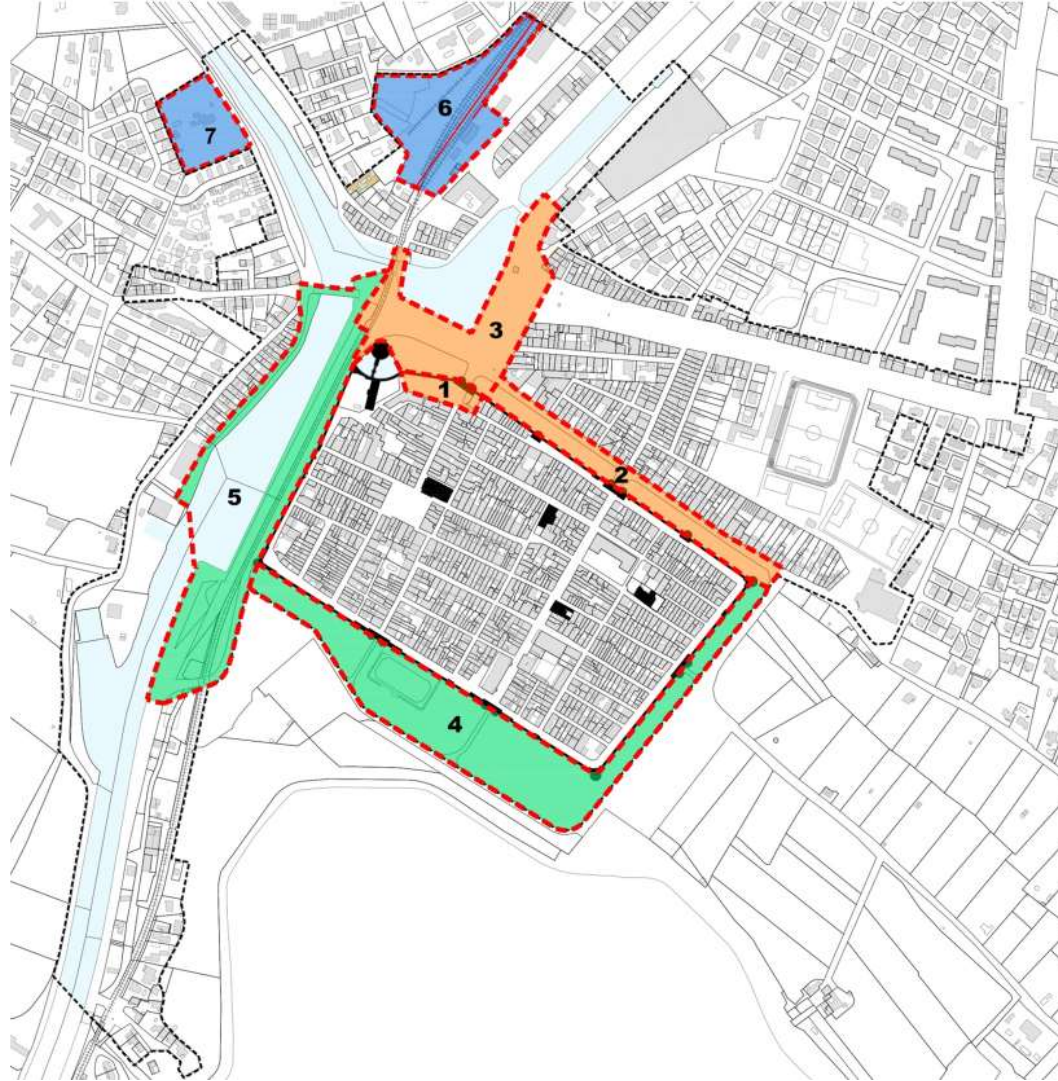


*Patrimoine culturel, la ville
historique*



Les secteurs à enjeux urbains et paysagers

-  La requalification des espaces publics altérés
-  Les opérations de projet urbain
-  La requalification des espaces publics en lien avec les sites classés (Opération Grand Site)



Le contrat Bourg-Centre d'Aigues-Mortes



Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux





Présentation synthétique de la commune et de son territoire

- > Près de **8500 habitants**, avec un projet de développement d'un écoquartier et d'un pôle d'échange multimodal
- > Environ **1,5 millions de visiteurs** entre mai et octobre en 2022
- > Des **équipements** et des **services**
 - . Pôle administratif (Mairie, Poste, Gendarmerie, Perception...)
 - . Pôle Education : de la petite enfance au collège
 - . Pôle Santé : projet de maison de la Santé et des Professions Libérales
 - . Pôle culturel : salle polyvalente, cinéma, médiathèque
 - . Pôle sportif : stade, halle de sports, Salle Camargue (gymnase, dojo, ...), tennis...
 - . Pôle commercial : en cœur de Ville et en périphérie
- > Un **pôle d'emplois**
 - . Les Salins, viticulture, activités touristiques, la zone d'activité Terre de Camargue (trentaine d'entreprises...)
 - . Un taux de chômage élevé (11,7% selon l'INSEE en 2020)

2





Les projets de développement et de valorisation

DÉCLINAISON OPÉRATIONNELLE DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT ET DE VALORISATION : LES FICHES-ACTIONS

AXE STRATÉGIQUE 1 : AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS ET DE L'ACCESSIBILITÉ TOUS MODES CONFONDUS

ACTION 1.1 : Optimiser les fonctions d'échanges intermodaux de la halte ferroviaire

ACTION 1.2 : Désengorger la ville

ACTION 1.3 : Améliorer les modes doux

ACTION 1.4 : Traiter l'entrée de ville principale d'Aigues-Mortes

AXE STRATÉGIQUE 2 : OPTIMISATION DES ATOUTS HISTORIQUES, URBAINS ET PAYSAGERS ET DES AVANTAGES LIÉS À LA PRÉSENCE DE L'EAU

ACTION 2.1 : Entretenir et améliorer le patrimoine architectural et urbain

AXE 3 : CONFORTEMENT DU RÔLE D'AIGUES-MORTES POUR SON BASSIN DE VIE

ACTION 3.1 : Créer des logements sociaux

ACTION 3.2 : Encourager l'installation de nouveaux services et l'amélioration des équipements





Rencontre régionale Uzès – 8 décembre 2023
REHABILITATION DES CENTRES ANCIENS ET APPROPRIATION PAR LES HABITANTS

Organisé par Sites & Cités Remarquables de France
L'Association des Villes & Pays d'Art & d'Histoire et
des Sites Patrimoniaux

